

Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **116 (2018)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Congrès Obstétrique, BFH Santé

Le 15 juin 2018 se tiendra à Berne le quatrième congrès Obstétrique sur le thème «Prise en charge périnatale des femmes réfugiées ou migrantes et de leurs enfants».

Le congrès est organisé conjointement par la Haute école spécialisée bernoise Santé, l'hôpital Lindenhof de Berne et l'hôpital universitaire de Bâle, clinique obstétrique. L'évènement vise à transmettre des connaissances issues des recherches et pertinentes pour la pratique des professionnels concernés par la prise en charge périnatale des femmes et de leur famille.

Expérience de la violence, privations durant leur fuite, efforts et responsabilité d'intégration dans notre société, nécessités médicales propres à la grossesse: parmi les personnes migrantes, les femmes enceintes et les mères constituent un groupe particulièrement vulnérable. Il s'agit d'identifier leurs besoins spécifiques et, pour y répondre, d'élaborer des concepts de soins appropriés et innovants. Le congrès de cette année doit permettre d'analyser et de discuter des questions de politique migratoire et de mettre en évidence les défis médicaux et psychologiques que représentent les soins périnataux dans le contexte de la migration. Des intervenants de Suisse et d'autres pays apporteront des éclairages variés. L'enjeu du congrès est de sensibiliser les milieux concernés et de transmettre des connaissances aux personnes actives dans les soins aux femmes migrantes ou dans d'autres fonctions liées à la migration.

Information et inscription:
www.gesundheit.bfh.ch/forschung

Tabac et nicotine: dossier pour clarifier les risques

Le marché de la nicotine évolue rapidement et se diversifie: à côté de la cigarette, la pipe à eau et snus gagnent du terrain. Plus récemment, la cigarette électronique et les produits du tabac chauffés sont apparus. Ces produits pré-

sentent-ils vraiment moins de risques? Addiction Suisse clarifie les choses dans un dossier qui compile les derniers résultats scientifiques et passe en revue les caractéristiques de chaque produit et ses risques pour la santé. Pour les personnes qui n'arrivent pas à arrêter de fumer, le passage à ces alternatives peut être judicieux, mais la diffusion de nouveaux produits n'entraîne pas automatiquement une amélioration en terme de santé publique.

Dossier à télécharger sur le site shop.addictionsuisse.ch

Poisson ou huile de poisson?



Pixabay

Les oméga-3, ces acides gras bénéfiques pour la santé cardiovasculaire, sont également très précieux en cours de grossesse pour la santé respiratoire des enfants à naître. Une équipe spécialisée en allergologie et immunologie de l'université de Floride du Sud (Etats-Unis) a analysé deux études consacrées à leurs effets protecteurs contre l'asthme, pour déterminer la manière optimale d'en tirer bénéfice. Ils confirment ainsi les bienfaits de ces nutriments, mais apportent une précision importante: l'effet est le même selon que les acides gras oméga-3 viennent de poissons gras (maquereaux, sardines, saumon, anchois) ou de compléments alimentaires d'huiles de poisson. L'avantage du poisson serait que, à coût équivalent, il apporte également des protéines et d'autres nutriments intéressants, mais son désavantage serait lié à la présence de métaux lourds dans sa chair. Quant aux huiles en gélules, elles ne contiennent plus de polluants (ils sont filtrés), mais elles coûtent cher. Cela reste toutefois l'option à privilégier pour les femmes qui n'aiment pas trop le poisson.

Source: «Alternatif bien-être», 12 mars

L'OMS modifie ses recommandations

Dans la brochure de 200 pages intitulée «Soins intrapartum pour une expérience positive de l'accouchement», l'Organisation mondiale de la santé a récemment présenté ses recommandations sur l'obstétrique. En plus des 30 existantes, 26 nouvelles recommandations ont été développées. Toutes ont été testées pour leur niveau de preuve scientifique.

Les aspects des rapports sexuels respectueux (recommandation n° 1), de la communication réussie (n° 2) et de l'accompagnement (n° 3) ont été ajoutés au thème de l'accompagnement à la naissance. Chaque recommandation est suivie d'une définition et de points clés discutés par l'équipe qui a formulé les recommandations. Par la suite, l'évidence scientifique de la situation d'étude est montrée. Une autre section est consacrée aux femmes de l'étranger, aux différences entre les pays et aux différents contextes de naissance. Dans un tableau final, onze points de vue sur la recommandation sont présentés selon un schéma unique, incluant l'évaluation de l'impact et de la faisabilité de cette mesure.

La définition des aspects de la phase de latence (n° 5), de la durée de l'accouchement (n° 6) et de l'admission dans la salle d'accouchement (n° 10) est une nouveauté de la phase initiale. Deux nouvelles recommandations (n° 19, 20, 21, 22) ont été données sur l'aspect de l'audition des sons cardiaques (n° 12, 18) et quatre sur la prise en charge de la douleur. De nouveaux éléments sont déconseillés quant à la progression de l'accouchement (n° 7), la mesure pelvienne (n° 11) ou la cardiocardiographie (n° 12, 17).

Une définition (n° 33) est fournie sur la phase de délivrance et traite des aspects de la posture (n° 34, 35), de l'expulsion de l'enfant (n° 36, 37) et de la prévention des blessures (n° 38). Depuis récemment, l'épisiotomie (n° 39) et l'expression abdominale (n° 40) sont déconseillées.

Christine Loytved, conférencière à l'Institut des sages-femmes; Beatrice Friedli, directrice de l'Institut des sages-femmes; Université des sciences appliquées de Zurich.

Organisation mondiale de la Santé (2018). WHO recommendations: intrapartum care for a positive childbirth experience. Licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO. www.who.int/reproductivehealth

La pollution de l'air affecte le cerveau du fœtus

Pour la première fois, une étude fait le lien entre la pollution atmosphérique et des difficultés de gestion du «contrôle inhibiteur». Pour les chercheurs du Barcelona Institute for Global Health, ce «contrôle inhibiteur» est – comme son nom l'indique – ce qui nous permet d'inhiber les distractions pour rester concentré, contrôler nos impulsions ou encore nos émotions. Selon eux, l'exposition aux particules fines au cours de la vie fœtale serait associée à un cortex plus mince dans plusieurs régions des deux hémisphères, ce qui altérerait ce contrôle inhibiteur.

Pour parvenir à cette observation, les chercheurs se sont appuyés sur une cohorte néerlandaise incluant des femmes enceintes. Ainsi ont-ils pu suivre l'évolution de 783 enfants, de leur vie in utero, à leur dixième anniversaire. Les scientifiques ont ainsi étudié – via une imagerie – l'évolution cérébrale de ces petits. Par ailleurs, ils ont collecté les données de plusieurs campagnes de surveillance de la pollution de l'air. Ils ont pu établir une relation entre l'exposition aux particules fines et des altérations de la structure cérébrale des enfants. Et ce même si les concentrations résiduelles moyennes de particules fines et de dioxyde de carbone étaient inférieures aux limites sécuritaires européennes. «Notre étude s'ajoute aux travaux précédents établissant un lien entre des niveaux acceptables de pollution de l'air et certaines complications lors du développement fœtal», avancent les auteurs, rappelant par là même la fragilité et la vulnérabilité du cerveau du fœtus.

Source: Vincent Roche,
www.destinationsante.com 8 mars

Semaine mondiale de l'allaitement maternel du 15 au 22 septembre

En 2018, les slogans sont les suivants:

L'allaitement: la base de la vie

Plus d'informations seront publiées dans l'édition 7/8 2018

Perturbateurs endocriniens: une «app» pour les repérer

Lancée par l'association française de consommateurs UFC Que choisir, l'application gratuite pour smartphones QuelCosmetic permet de scanner les code-barres des produits pour connaître la présence de perturbateurs endocriniens. Tous les rayons sont représentés: soins du visage, du corps, des cheveux, produits pour bébés, solaires, hygiène dentaire, maquillage, parfums, qu'ils soient vendus en grandes surfaces, parapharmacies ou parfumeries.

Comme la toxicité potentielle des ingrédients peut varier selon les populations, l'évaluation diffère selon la personne concernée: un pictogramme s'affiche pour les femmes enceintes et les tout-petits, un autre pour les enfants dès quatre ans et adolescents, un troisième pour les adultes. La couleur va du vert (aucun risque identifié à ce jour) au rouge (risque significatif) et est accompagnée

de lettres de A à D à destination des daltoniens. Elle correspond à celle de l'ingrédient le plus nocif de tous ceux présents: une crème peut comporter dix composants au-dessus de tout soupçon, si le onzième est un perturbateur endocrinien avéré, c'est sa couleur rouge qui l'emportera. Attention, le résultat ne concerne que la composition du produit. En aucun cas, il ne renseigne sur sa qualité intrinsèque ou son efficacité.

Au cas où le produit repéré ne serait pas encore présent dans la base de données, il est possible de le signaler via l'application en scannant le code-barres et en photographiant le produit en question et sa liste d'ingrédients. En quelques jours il y sera intégré.

Source: www.quechoisir.org 12 mars

Plateforme romande pour le dossier électronique du patient

Les forces se regroupent autour du dossier électronique du patient (DEP): le Valais, Genève et Vaud ont créé mercredi l'association cara afin de poursuivre sa mise en place. Fribourg et le Jura devraient les rejoindre. «Ce regroupement des forces permet de respecter les exigences élevées de la législation fédérale, notamment en matière de sécurité informatique», a indiqué l'Etat du Valais mercredi dans un communiqué. Les cantons signataires se répartiront les coûts liés au projet en fonction de leur population. Les cantons resteront autonomes quant au rythme de déploiement de la solution électronique retenue, les professionnels impliqués ou encore les types de documents échangés. Un patient valaisan par exemple, pourra s'il le souhaite partager son dossier médical avec des professionnels de la santé résidant hors de son canton.

«Cette collaboration intercantonale est unique en Suisse», a précisé cara dans un communiqué. L'association, présidée la première année par le canton de Genève, devra être certifiée par eHealth

Suisse, l'organe de coordination entre la Confédération et les cantons. Fribourg et le Jura la rejoindront sous réserve de l'approbation de leur parlement. La migration progressive vers la plateforme romande de celles déjà opérationnelles dans les cantons membres sera assurée par cara. Les cantons souhaitent mener des négociations avec La Poste suisse qui fournit déjà une solution informatique aux cantons de Genève et de Vaud.

L'outil Infomed, utilisé actuellement en Valais pour échanger des données médicales de manière électronique, migrera sur cara dès 2019. L'accès du patient au dossier électronique n'a jamais été mis en service en Valais, sa sécurité ayant été mise en cause.

Source: «ATS» repris par «AWP, informations financières», 28 mars